



Une vocation culturelle ressuscitée pour cet hôtel particulier, qui fut un salon littéraire à l'époque de la baronne de Meillonas.

CULTURE

La nouvelle vie de l'Hôtel de Meillonas

L'Hôtel Marron de Meillonas retrouve peu à peu son lustre d'antan et sa vocation culturelle née au siècle des Lumières.

Edifié en 1774 par Gaspard-Constant Marron, baron de Meillonas, exemple de l'aristocratie provinciale éclairée, cet élégant hôtel de style Louis XV était en danger. Pour sauver ce bâtiment inscrit à l'inventaire des monuments historiques, une 1^{ère} tranche de travaux de mise hors d'eau, hors d'air, s'est étalée de décembre 2004 à fin 2005 (1,088 M€ TTC).

En janvier 2006, la restauration et l'aménagement intérieur de l'hôtel ont été lancés. Cette 2^e tranche (2,3 M€) comprend la réhabilitation des trois étages du bâtiment B (perpendiculaire à la rue Teynière) qui s'achèvera courant février. Deux salles de conférences et une salle de réunions seront prochainement ouvertes aux associations culturelles bourgiennes, avec sanitaires, ascenseur et chaufferie.

Le réaménagement du passage entre la rue Teynière et le parking de la Préfecture est en voie de finition : pavage, restauration de la porte

cochère et remplacement des portes sous porche par des grilles, dans la configuration d'origine.

Salle d'expositions

Côté bâtiment A, dit "bâtiment noble" dont la façade donne sur la rue Teynière, la salle de conférences du rez-de-chaussée sera prête fin février, l'escalier monumental et le point accueil seront livrés ce printemps. Le 2^e étage, destiné à accueillir des expositions, sera quant à lui livré à l'état brut. Sa restauration complète est envisagée lors d'une tranche suivante et comprendra également celle du 1^{er} étage où seront reconstitués les appartements du baron et de la baronne d'après les descriptions de 1795. La réhabilitation des bâtiments D et E, qui recevront dans leurs murs l'Université Inter-Ages et l'Accueil des villes françaises, est en bonne voie pour une réception également au printemps 2008. ■

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

DU 17/12/07

ET DU 21/01/08

Nouvelle piste cyclable

L'assemblée a autorisé la signature de la convention de mise à disposition du domaine public communal pour permettre à L'agglomération d'aménager la piste cyclable de la liaison Challes-Verchère. Cette liaison comporte l'alignement existant de peupliers en bordure du canal, un cheminement piétonnier et une piste cyclable bi-directionnelle.

Médiathèque "high tech"

L'assemblée a autorisé le Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour l'équipement multimédia de la future médiathèque Joannès Son, mais aussi pour l'achat de matériel et mobilier. Dix-huit postes multimédia à usage direct du public sont prévus, dont un à destination du public non-voyant, 4 postes pour l'accueil et 9 pour la gestion interne.



© Atelier Sénéchal-Auclair

Noms de rues

Sur le secteur du Moulin de Curtafray, de nouvelles voies ont été aménagées pour l'accès aux "Berges de Bouvent", programme privé de 69 logements à haute qualité environnementale. Les noms de rues suivants ont été retenus : Théodore Monod, Paul-Emile Victor, Commandant Cousteau, Haroun Tazieff et l'allée René Dubos. Dans le cadre du projet de restructuration du collège des Sardières, la voie d'accès menant aux logements de fonction du lycée Voisin est classée dans le domaine public routier communal et dénommée rue Victor Faguet, poète bressan. A l'Est du centre nautique, le nouveau parking et les espaces verts attenants sont dénommés place du Carré d'eau, desservis par l'allée des tortues et l'allée de l'ancienne drague.

**Prochaine séance publique
du conseil municipal
Lundi 18 février à 18 h 30**